

# LE PILOTE

Janvier  
2025

N° 24

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE PORT DE BESSIN HUPPAIN



**Finances**  
p. 3

**Travaux**  
p. 5

**Jeunesse et sports**  
p. 8

# ÉDITORIAL



L'année 2024 a été marquée par des troubles internationaux et des incertitudes politiques qui ont influencé notre quotidien. Bien que les Jeux Olympiques aient offert un moment de répit et de rassemblement, la réalité a vite repris le dessus à la rentrée. Malgré ce contexte instable, notre commune continue de se développer de manière contrôlée tout en préservant la qualité de vie qui fait son attrait.

Les célébrations du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement ont été un grand succès pour notre région, tout comme celles organisées dans notre commune le 7 juin avec nos amis du 47<sup>ème</sup> Royal Marine Commando. Des milliers de personnes ont assisté à la parade des véhicules militaires. Notre événement récurrent, Goût du large, a également connu un vif succès avec une forte affluence. Chaque édition apporte son lot d'innovations, permettant à nos visiteurs de vivre une expérience enrichissante dans notre écosystème de pêche artisanale.

Dans cette édition, vous trouverez diverses rubriques qui vous aideront à mieux comprendre et apprécier nos actions.

Notre commune poursuit ses efforts, notamment en matière de logement et de promotion des mobilités douces. Les études pour la restructuration de la rue nationale sont terminées, de même que les travaux préparatoires tels l'enfouissement des réseaux, l'assainissement et l'eau potable. Les travaux débutent mi-janvier.

La gestion du calendrier des travaux peut parfois être compliquée, car nous ne sommes pas toujours les seuls acteurs impliqués. Souvent, nos actions se déroulent après celles des autres parties prenantes.

Au cours des trois prochaines années, des travaux de renforcement des môles Est et Ouest, du quai Letourneur et de l'épi Abbé Leroy seront réalisés sous la direction du Conseil Départemental du Calvados. Une troisième réunion publique sera tenue au premier semestre 2025 pour vous informer sur l'ampleur et les modalités de ces derniers. À cette occasion, un comité local de suivi des travaux sera mis en place, auquel notre commune et quelques habitants participeront. Ces travaux sont indispensables pour protéger notre commune des tempêtes et de l'élévation du niveau de la mer due au changement climatique.

Sur le plan environnemental, notre commune s'ajuste aux évolutions réglementaires, comme en témoignent notamment la réfection et la végétalisation des allées du premier cimetière qui ont pris en compte ces changements.

Notre commune continue de collaborer étroitement avec les associations sportives pour enrichir le panel des activités et améliorer les installations. Le développement de notre offre culturelle reste également une priorité.

L'offre de santé dans notre commune va s'améliorer et se structurer davantage. Le conseil municipal a récemment choisi un promoteur privé pour créer un pôle santé. Parallèlement, l'association Port Santé a été créée pour optimiser les relations entre les différents acteurs de la santé au sein de notre communauté.

D'autres projets sont en cours d'élaboration, tous visant à améliorer la qualité de vie à Port en Bessin-Huppain. C'est un travail de longue haleine, nécessitant patience et résilience, mais nous visons à atteindre nos objectifs.

Notre équipe reste à votre écoute pour mieux vous servir. Chaque année au printemps, nous venons à votre rencontre dans les quartiers afin de recueillir vos avis et vos doléances. Parfois, nous ne pourrons pas tout accomplir en raison de contraintes budgétaires mais le cas échéant nous vous l'expliquerons. Le cadre administratif et juridique de nos actions peut parfois être limitant, mais nous évoluons dans une société en constante adaptation.

Je vous souhaite une excellente année 2025, pleine de bonheur, de réussite dans vos projets, et de santé pour chacun d'entre vous.

Ensemble, œuvrons pour le dynamisme et le rayonnement de Port en Bessin-Huppain.

« Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui se fixe un cap n'en change pas. » - Léonard de Vinci.



Christophe VAN ROYE  
Maire de Port en Bessin-Huppain

# VIE MUNICIPALE

## LES FINANCES

### Quelques chiffres

#### BUDGET PRINCIPAL

**BUDGET GLOBAL**  
4 642 163 €

**Fonctionnement**  
3 256 392 €

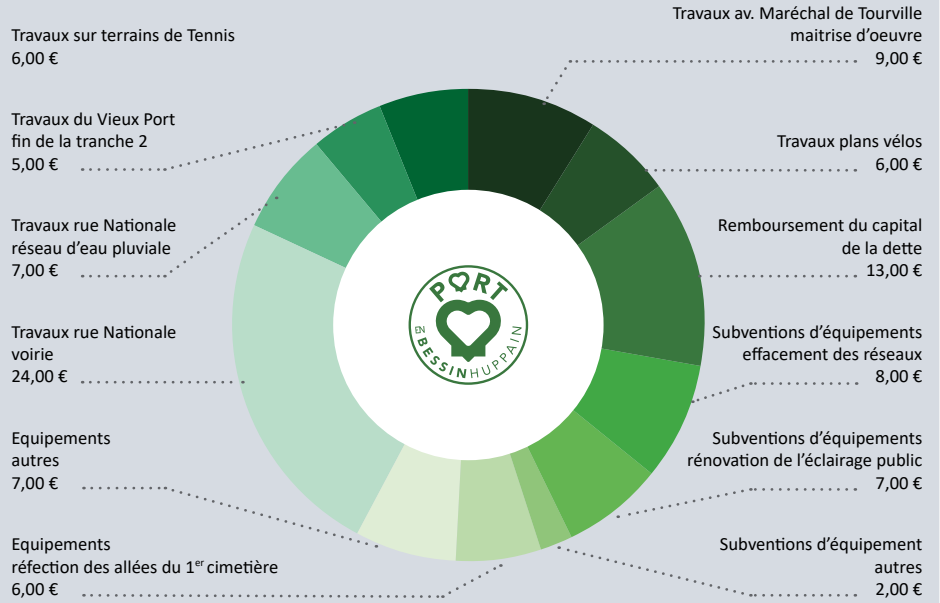
**Investissement**  
1 385 771 €

**DONT TRAVAUX**  
702 081 €

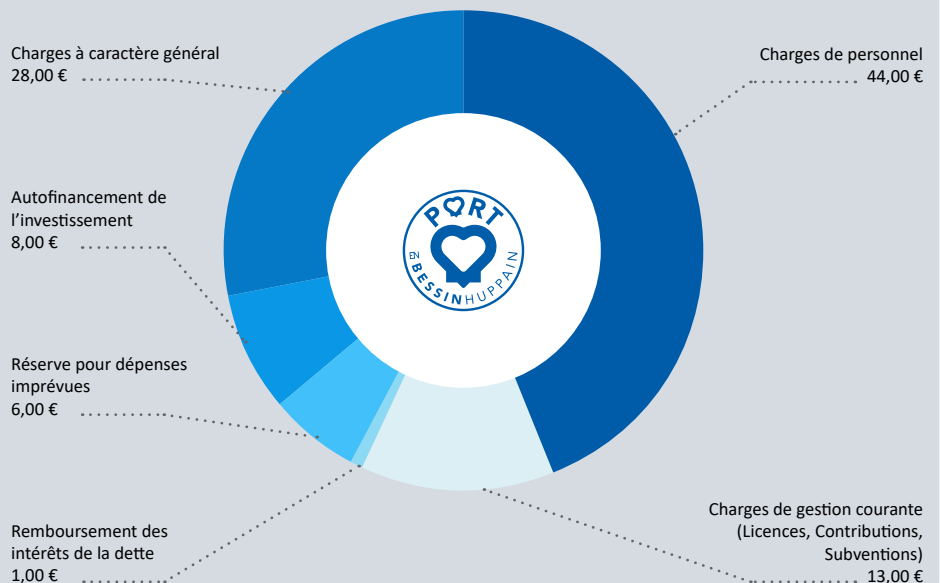
**REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE**  
158 000 €

**TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI**  
53,93 %  
stable depuis 2022

#### Pour 100 € d'investissement



#### Pour 100 € de fonctionnement



# VIE MUNICIPALE

## POPULATION

### RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Cette année, Port en Bessin-Huppain réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025 et jusqu'au 15 février 2025.

Début janvier une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de cette opération. Dans un second temps, un agent recenseur recruté par la commune vous fournira une notice Internet pour vous permettre de répondre à ce recensement directement en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, un questionnaire papier vous sera remis par l'agent recenseur à votre demande.

#### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune (tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants). Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements de la commune.

Les résultats sont essentiels pour la vie de la commune, ils permettent de déterminer la participation de l'Etat au budget de la commune, de définir le nombre d'élus au conseil municipal, d'identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maison de retraite, structures sportives, etc.)



Nous vous présentons ci-dessus l'équipe recrutée pour le recensement de Port en Bessin-Huppain, de gauche à droite : Ophélie PLANQUETTE, Marie-Pierre SABLE, Philippe MARIE, Sabine MUSSY, Joao MENDES

## SMAEP

### TRAVAUX AVENUE MARÉCHAL DE TOURVILLE

Les travaux de remplacement de canalisation eau potable et reprise de branchements initialement prévus à l'automne 2024 débiteront le 13 janvier 2025, pour une durée maximale de 4 mois. Ils s'accompagneront d'un déplacement des compteurs sur le domaine public et seront réalisés par l'entreprise FLORO TP.

Le montant des travaux est de 418 869.94 € TTC.



# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX



### Terrains de tennis

La réfection des aires de jeux et le remplacement des filets des deux terrains vont prochainement être initiés. Cette installation sportive sera également modernisée via la mise en place d'un système de contrôle d'accès (à code ou à badge) permettant de réserver son créneau et son terrain à travers l'application TEN'UP.

Montant de l'opération réalisée par SOLOMAT et INNO RÉSEAUX : 67 979,62 €

### Terrains de football

Le terrain secondaire va être équipé d'une main courante, obligation légale pour homologuer un terrain de sport et permettant au Club de l'Étoile Sportive Portaise d'accueillir des finales départementales et régionales. Parallèlement, quatre buts et trois pare-ballons seront renouvelés.

Montant de l'opération réalisée par CLOSYSTEM : 53 402,50 €



### Autres actions

Comme chaque année, d'autres actions moins visibles, sont entreprises par la commune. Parmi elles, nous pouvons citer quelques exemples :

- ♥ hydrocurage du réseau d'eau pluviale sur la rue de Villiers ;
- ♥ élagage des arbres sur la rue de Bayeux et la rue Docteur Camille Huet ;
- ♥ curage des fossés autour du stade Albert Pignet ;
- ♥ aspiration des regards sur le réseau d'eau pluviale ;
- ♥ reprise de scellement de pavés sur plusieurs secteurs ;
- ♥ installation de huit distributeurs de sacs dédiés aux déjections canines (centre culturel, quai Félix Faure, cour du Centre, parking Cousteau, City stade, Tour Vauban, place du Lavoisier et sente de l'église) ;
- ♥ implantation progressive d'anneaux vélos ;
- ♥ peinture des grilles du cimetière de Huppain.

Cet été, un groupe de jeunes handballeurs rochelais, lors d'un séjour sportif à Port en Bessin-Huppain, a aidé les agents des services techniques à repeindre la grille du cimetière de Huppain.



# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### POURSUITE DE LA MISE EN VALEUR DU QUARTIER DU VIEUX PORT, PIERRE ANGULAIRE DE LA REVITALISATION DU COEUR DE BOURG

Depuis 2020, le quartier du Vieux Port a poursuivi sa métamorphose. Après deux premières phases de travaux ayant permis la rénovation et la mise en valeur de nombreuses rues et espaces publics (rue Michel Lefournier – rue Traversière – rue de la Fontaine – rue du Nord – cour du Centre et rue Stella), la commune de Port-en-Bessin Huppain programme l'aménagement de la rue Nationale en 2025.

Pour cette voie, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications et la réhabilitation du réseau des eaux usées (remplacement du réseau unitaire par un réseau séparatif) ont été réalisés respectivement en 2022 par le SDEC du Calvados et en 2024 par Bayeux Intercom.

Après ces phases de travaux successives, la rue Nationale a grand besoin de se refaire une beauté. Son réaménagement permettra d'assurer le développement des zones de rencontre dans le cœur de notre bourg. Ces espaces sont à priorité piétonne. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

Le stationnement des véhicules motorisés est autorisé uniquement sur les emplacements prévus.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune est accompagnée de La Fabrique des Paysages (Paysages et Urbanisme) et du Cabinet Cavoit (Ingénierie VRD).

Entreprise mandatée : **MARTRAGNY**  
Coût des travaux : 184 954,75 € HT

Emprise du projet : de la rue de la Fontaine à la rue Cousteau







Caractéristiques principales de l'aménagement : altimétrie plane de façade à façade avec un caniveau central – matériaux mis en œuvre : granit et enrobé – 10 places de stationnement matérialisées – espaces végétalisés ponctuels.

Démarrage des travaux : mi-janvier 2025.

Délais de réalisation : 10 semaines

Condition de réalisation : en route barrée – accès pour les secours – accès piétons pour les riverains.



- Route 
- Zone de chantier 
- Déviations 
- Circulation alternée 
- Feu tricolore 
- Interdiction de tourner à gauche 



Aménagement projeté identique à celui de la rue Michel Lefournier

#### LA ZONE DE RENCONTRE

(extraits du Code de la Route)

Dispositif réglementaire apparu en 2008 dans le Code de route français.

« Il est intermédiaire entre l'aire piétonne et la zone 30 ».

« L'objectif est la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. Les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules. »

« S'applique sur les lieux où l'on souhaite privilégier la vie locale en donnant la priorité aux piétons sur la circulation des véhicules motorisés ».

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE VILLERS

Le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC) et la commune de Port en Bessin-Huppain enfouissent actuellement les réseaux électriques et de télécommunication de la rue de Villiers, avec le concours de l'entreprise STURNO. Il s'agit du troisième chantier d'enfouissement depuis 2022.

Le coût total de cette opération est de 349 194.19 € TTC. Avec un taux d'aide de 70%, la participation communale s'élève à 95 658.76 €.

#### Gagner en sécurité et améliorer l'espace public

Les opérations d'enfouissement qui portent sur les réseaux aériens de distribution publique d'électricité et de télécommunications électroniques permettent de :

► Gagner en sécurité : par son obsolescence, le réseau aérien, en particulier en fil nu, peut s'avérer dangereux (risques de chute, courts-circuits, etc.)

► Gagner en qualité : ces travaux permettent d'optimiser la qualité de distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain (à l'abri des intempéries).

► Améliorer l'espace public : En supprimant les câbles aériens, les rues deviennent plus agréables à l'œil. Cela contribue à valoriser le patrimoine architectural et à créer un environnement plus accueillant.

#### Un déroulé en trois phases

La première phase consiste à mettre en place les nouveaux réseaux souterrains sur le domaine public et implique des travaux de terrassement sous arrêtés communaux avec impacts sur la circulation des véhicules (phase opérée en 2024).

La seconde phase dite « électrique » consiste à basculer les branchements de chaque usager sur les nouveaux réseaux souterrains (janvier / février 2025).

Enfin, la dernière phase consiste à retirer les réseaux aériens abandonnés et les poteaux, afin de libérer le domaine public (fin estimée en mars 2025).



### CIMETIÈRE N°1 : UN CIMETIÈRE, ENTRETIEN « ZÉRO PHYTO »



Le zéro phyto fait son chemin dans les allées de nos cimetières. Ces derniers sont très minéraux ! Depuis la loi Labbé interdisant aux collectivités de répandre des produits phytosanitaires, l'arrivée de la végétation spontanée est encore synonyme, pour beaucoup d'entre nous, de défaut d'entretien ! Parce qu'il sera impossible pour nos services techniques de maintenir ce caractère minéral traditionnel, nous devons envisager le cimetière comme un espace paysager, où la nature a toute sa place.

Notre priorité s'est tout d'abord portée sur le premier cimetière. Compte tenu de leur âge, les allées présentaient parfois des affaissements, rendant difficile voire risquée la circulation des usagers. D'un espace 100% minéral, les aménagements réalisés à l'issue de la Toussaint ont permis la réfection des allées principales en enrobé drainant et celle des allées secondaires en dalles végétalisées. Les choix techniques mis en œuvre permettent une circulation PMR, de favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans le sol et de développer des essences végétales adaptées au milieu maritime, peu gourmandes en eau et nécessitant un entretien réduit pour nos services.

Montant de l'opération réalisée par EIFFAGE : 74 237,92 €.

# VIE MUNICIPALE

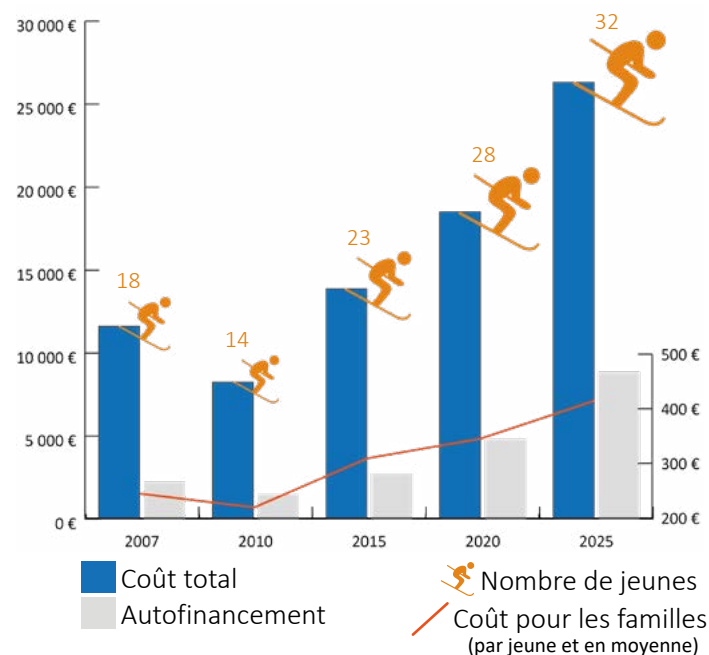
## SERVICE JEUNESSE ET SPORT

### SÉJOUR NEIGE : LA 20<sup>ÈME</sup> ÉDITION



Le 15 février prochain, 32 jeunes partiront pour un séjour neige un peu spécial... Depuis 2004, les jeunes se suivent et se succèdent, accompagnés par leurs familles et le service jeunesse dans la réalisation de ce projet annuel. Cette année, le séjour aura une saveur d'anniversaire car cette édition sera la 20<sup>ème</sup>. Un séjour bien particulier attend donc notre groupe de jeunes.

En 20 ans, le coût du séjour par jeune a été multiplié par 1,2. En effet, les prix du transport, de l'hébergement, des forfaits n'ont cessé d'augmenter. Dans ce contexte, les actions menées par les jeunes, accompagnés par leurs familles et l'équipe d'animation du service jeunesse, pour garantir une part d'autofinancement sont d'autant plus importantes. En 20 ans, la contribution de chaque jeune a été multipliée par 2,2. Elle diminue ainsi le reste à charge des familles.



### Parcours des Familles lors des préparatifs

- 1** Réunion de présentation **début septembre**  
Les familles s'engagent à participer activement à sa réalisation et doivent être force de propositions dans les actions à mener.
- 2** Préparation du stand du Gout du large **début novembre**  
Préparations culinaires, vin chaud, pâte à crêpes, gâteaux  
Recherches des partenaires pour de petits lots
- 3** Animation du stand du Goût du Large **mi-novembre**  
Ventes des préparations et cuissons des plats et crêpes  
Présence entre 2 et 4 heures le samedi et le dimanche
- 4** Chinage des lots et des partenaires pour les 2 lotos  
Motivation de potentiels participants
- 5** Vente de tombola pour galette des rois **pendant les vacances de fin d'année**
- 6** Participation à la dernière réunion avant le départ  
Finalisation du séjour et derniers points sur les préparatifs avant le départ
- 7** Être à l'heure le jour J (tôt le matin !)



# VIE MUNICIPALE

## SERVICE JEUNESSE ET SPORT

Elles parlent du séjour  
neige...



Capucine et sa maman

Capucine fréquente le local jeune depuis la rentrée de septembre

Dès la réunion d'informations en début d'année, Capucine était très enthousiaste à l'idée de partir au ski malgré un peu d'appréhension car c'est l'inconnu, la première fois. Mais Capucine est déjà habituée à partir en mini camp au centre de loisirs et aime le fait de partir avec des ami(e)s et une équipe d'encadrants qu'elle connaît depuis plusieurs années maintenant.

On se souvient tous de nos classes de neige. Pour ma part, j'avais son âge et j'ai adoré le côté « loin des parents », être autonome, vivre en collectivité. C'est l'occasion qui se présentait et je souhaitais qu'elle y ait accès.

Le coût du séjour reste vraiment accessible. Effectivement, ça reste un budget, mais grâce aux paiements en plusieurs fois, cela permet d'étaler les frais. Et quand on voit que les actions réalisées permettent de réduire le coût et d'apporter aux jeunes des activités en plus sur place, je trouve ça génial. C'est l'occasion d'offrir à notre fille un séjour au ski, chose qu'à quatre nous ne pouvons pas nous permettre budgétairement.

Capucine a adoré participer au Goût du Large : le contact avec les gens pour les sensibiliser à leur voyage et voir en retour la gentillesse des personnes et leur générosité. Elle a passé un très bon moment. De même pour le loto, nous sommes des adeptes depuis plusieurs années et là c'est plus concret pour elle car ça la concerne.

C'est une nouvelle expérience pour nous. Je prends conscience que ma fille grandit. C'est une très belle expérience, la rencontre de parents, l'investissement dans les différentes actions. Je suis quelqu'un de sociable et pour moi c'est vraiment un plaisir, j'adore ce genre d'investissement..

## TRAIL OMAHA BEACH GOLF CLUB - PORT EN BESSIN-HUPPAIN

L'Office Municipal des Sports (OMS), associé au Golf Omaha Beach de Port en Bessin-Huppain a souhaité remettre en place une course pédestre, ouverte à tous. Et, pour remplacer le parcours autour des bassins, le terrain du golf (domaine privé) a été choisi. Cependant, le format change car il s'agira désormais d'un trail ouvert à tous !

Au programme :

- 8h30 | **Le par** : marche de 5km
- 10h | **Albatros** : course de 10km
- 10h15 | **Eagles** : course de 5km
- 10h30 | **Birdy** : course jeune de 2km

à noter dans vos agendas

**Dimanche**  
**2 mars 2025**  
à partir de 8h30



Inscription obligatoire en ligne ou sur place le jour de la course

**Appel à bénévoles** : l'OMS recherche près de 50 bénévoles pour assurer le bon déroulement de la course (distribution de dossard, ravitaillement, signaleurs, etc.)

# VIE LOCALE

## ESPACE FRANCE SERVICES | POINT INFO 14

### UNE JOURNÉE DU NUMÉRIQUE

L'Espace France Services | Point Info 14, le Service Jeunesse et la Micro-Folie du Bessin organisent une journée autour du numérique, le 26 avril prochain.

à noter dans vos agendas

Journée du numérique

samedi 26 avril 2025

au centre culturel  
9h30 — 18h



Au programme :

- ▶ des ateliers proposés par les partenaires de l'Espace France Services,
- ▶ des animations ludiques (Casques de réalité virtuelle, robots, etc.),
- ▶ une découverte des collections du musée numérique,
- ▶ une démonstration de l'imprimante 3D,
- ▶ une chasse au trésor, etc.

### DES ATELIERS NUMÉRIQUES

L'Espace France Services | Point Info 14 organise, en collaboration avec le Conseiller Numérique du Département du Calvados, des ateliers collectifs sur le numérique.

Chaque premier mardi du mois, de 14h30 à 16h30, un thème différent sera abordé pour convenir à tous. Le Conseiller Numérique propose des thèmes aussi variés qu'utiles.

La participation se fait, de préférence, sur inscription auprès de l'accueil de l'Espace France Services | Point Info 14 en mairie ou grâce au coupon réponse ci-dessous. Chaque inscrit devra apporter son smartphone, sa tablette ou son ordinateur portable.

Les ateliers numériques :

**4 février** : utilisation de son smartphone et/ou sa tablette

**5 mars** : réserver ses vacances en ligne

**1<sup>er</sup> avril** : création et utilisation de sa boîte et insertion d'une pièce jointe (PJ)

**3 juin** : cybersécurité

De plus, le conseiller numérique propose des rendez vous individuels chaque mardi de 14h00 à 17h00 et sur inscription auprès de l'accueil de l'Espace France Services | Point Info 14 en mairie ou auprès de Benjamin Fournié au 06.58.54.81.75.



### ESPACE FRANCE SERVICES | POINT INFO 14 : LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse mail : ..... Téléphone : .....

Souhaite s'inscrire à un/des atelier(s) numérique(s) :

- Mardi 4 février 2025 : Utilisation de son smartphone et/ou sa tablette
- Mardi 5 mars 2025 : Réserver ses vacances en ligne
- Mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 : création et utilisation de sa boîte mail et insertion d'une pièce jointe à un message
- Mardi 3 juin 2025 : Cybersécurité

Bulletin à déposer à l'accueil de la Mairie

Les informations recueillies par la Mairie de Port en Bessin-Huppain ont pour finalité la gestion des inscriptions aux ateliers numériques. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Port-en-Bessin-Huppain : rgpd@cdg14.fr

# VIE LOCALE

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### MINI-CAFÉ DE L'AUDITION

Le 29 octobre 2024, le mini-café de l'audition s'est tenu à Port-en-Bessin dans un cadre agréable, offrant une vue magnifique sur le bord de mer. Cet événement a réuni plus d'une vingtaine de participants, venus pour s'informer et partager autour de la santé auditive. Chacun est reparti avec des connaissances nouvelles.

#### Déroulement et activités :

Les visiteurs ont pu poser leurs questions sur divers sujets, notamment :

- L'appareillage auditif et le 100% santé ;
- Les enjeux liés à la déficience auditive et les solutions d'accessibilité au quotidien ;

► La position T (fonctionnalité des aides auditives pour les boucles magnétiques), entre autres.

L'événement a également permis de découvrir et de tester des dispositifs tels que la boucle d'accueil et la transcription écrite en temps réel. Ces échanges, enrichis par la convivialité d'un café partagé, ont été très appréciés par les participants.

Ces rencontres ont permis de transmettre un message de prévention essentiel aux seniors : Éviter la spirale : perte de perception auditive – exposition aux bruits forts sans gêne ressentie – pas de protection – aggravation des pertes auditives.



## ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

### L'AMICALE LA BOULE PORTAISE

L'Amicale La Boule portaise est présidée par Jean-Pierre Contamine et compte 78 adhérents.

Tous les jours, été comme hiver, les joueurs se retrouvent sur les terrains situés entre les cours de tennis et l'aire de camping-cars.

Les hommes et les femmes, les débutants et les joueurs un peu plus confirmés sont bien évidemment accueillis dans la bonne humeur et la convivialité. Les parties qui se succèdent tout l'après-midi, sont tirées au sort de telle sorte que les plus expérimentés permettent aux débutants de se confirmer.

Plusieurs rendez-vous sont organisés au fil de l'année : Le challenge de printemps en interne, cinq concours ouverts à tous pendant les beaux jours et le concours de Noël pour les adhérents.



# VIE LOCALE

## ENVIRONNEMENT

### ZOOM SUR LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE DE LA RUE STELLA

Lors de la réalisation de la tranche 2 du réaménagement du quartier du Vieux Port, un Point d'Apport Volontaire (PAV) a été mis en place rue Stella. Equipé de conteneurs enterrés, ce PAV permet d'apporter du verre, du papier, des emballages et des ordures ménagères.

Collectea effectue la collecte des conteneurs en fonction du degré de remplissage des colonnes enterrées. Tout déchet posé à l'extérieur des colonnes n'est pas pris en charge lors des collectes.

Le nettoyage des abords du PAV est assuré par nos services techniques qui doivent notamment :

- ▶ Veiller à l'absence de dépôt de sacs poubelles ou tout autre déchet à l'extérieur des colonnes ;
- ▶ Assurer, autant que de besoin, le nettoyage régulier de la plate-forme et l'extérieur des avaloirs.

Aussi, la commune assure à ses frais le nettoyage intérieur des conteneurs enterrés, la neutralisation des odeurs, la

maintenance et le renouvellement des bornes.

Il est rappelé que l'abandon de déchets au pied ou à proximité des conteneurs est formellement interdit, peu importe leur nature (verre, papier, carton, textile...).

**Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire allant de 135 € à 1 500 € avec possibilité de confiscation du véhicule s'il a été utilisé pour transporter les déchets.**

Outre son caractère illégal, tout dépôt sauvage cause à la fois des nuisances pour les usagers et les habitants du quartier et des problèmes de salubrité publique impliquant une mobilisation de nos agents, contraints de ramasser et de traiter ces déchets, au détriment d'autres tâches plus importantes sur la commune.

Vous l'aurez compris les bonnes pratiques, adoptées par une grande majorité des usagers, sont indispensables pour respecter le travail des agents techniques, préserver la propreté de la rue Stella et au final assurer la tranquillité de tous.



# VIE CULTURELLE ET ANIMATIONS

## RÉTROSPECTIVE 2024



La salle des fêtes a accueilli trois spectacles au cours de 2024 :

- Le **12 avril**, à l'invitation de l'ADTLB, l'orchestre régional de Normandie rendait hommage au dessinateur Sempé.
- Le **29 juin**, François BURELOUP interprétait une pièce écrite par Julie DOUARD, *Augustin Mal n'est pas un assassin*.
- Le **21 juillet**, à l'invitation de l'ADTLB, le théâtre du Damier reprenait la pièce *Un air de famille*.



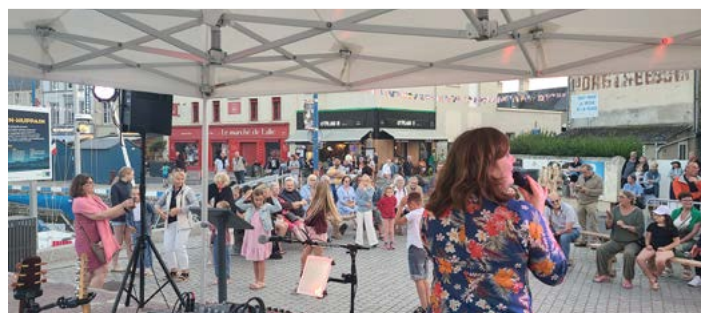
Parmi les expositions proposées par le centre culturel, deux sont sorties des murs :

*Le Chancellor fragments* de JN DUCHEMIN a trouvé sa place dans l'atelier de l'Équipage de la Jolie Brise.

Les œuvres arachnéennes des Tisseuses de liens ont, quant à elles, habillé le jardin.



Pour leur 2<sup>ème</sup> année, les concerts de l'été ont été itinérants et ont trouvé leur public : habitants et visiteurs ont été nombreux à venir écouter les différents musiciens.



# HISTOIRE

## 1842 : DES LETTRES, TÉMOINS DE L'HISTOIRE (Première partie)

Lorsque le collectionneur accompagne la recherche d'objets nouveaux pour sa collection d'une curiosité pour en savoir plus sur l'objet qu'il a trouvé, cela peut donner lieu à d'intéressantes découvertes. Ainsi, Dominique Poisson dont vous avez déjà pu admirer la superbe collection de cartes postales, ayant élargi sa passion à celle des lettres anciennes, a pu, peu à peu reconstituer le fonctionnement de la poste rurale en étudiant les divers cachets présents sur les plis envoyés et reçus.

Complétant cette histoire de la poste rurale, c'est aussi un été de l'Histoire de Port que nous avons pu reconstituer grâce à la lecture de ces lettres découvertes fortuitement, l'été 1842 car, cet été-là, le Maréchal de Grouchy (Oui, oui, le Grouchy de Waterloo !) et Jules Trolley des Roques, magistrat, étaient à Port.

En 1842, Port-en-Bessin est encore une plage où les bourgeois de Bayeux et des environs ont plaisir à venir prendre des bains de mer, soit ponctuellement le dimanche, soit en s'installant pour quelques jours dans l'hôtel de l'Etoile du Nord ouvert depuis 1838, et donnant directement sur la plage. Les travaux pour la construction du port, ne débiteront que trois ans plus tard. L'endroit est encore calme, juste animé la semaine par l'activité des marins.

Les bains de mer sont à la mode en Normandie et notamment à Port comme le signale Alfred Castel dans sa notice des bains de mer du Calvados en 1839 : « Durant la saison des bains, Port est fréquenté par un nombre considérable de promeneurs. Son heureuse position au milieu d'une contrée riche, variée, productive, ses

*hautes falaises, la beauté de la mer, l'extrême facilité des communications, tout concourt à en faire un délicieux but de promenade.* » Les bains de mer sont en effet préconisés pour leurs vertus thérapeutiques dans le traitement de certaines maladies ou affections comme les douleurs, la rage, l'anémie, la dépression ou l'asthme ... Ce qui explique, comme vous allez le voir, les séjours à Port du Maréchal de Grouchy et de Jules Trolley de Roques !

### Séjour à Port du Maréchal Emmanuel de Grouchy<sup>1</sup> :



Gravure anonyme

En 1842, Emmanuel de Grouchy a 77 ans et n'est pas en bonne santé. Déjà en 1836, il se plaignait dans une lettre à sa femme Fanny Hua que l'exercice à pied le fatiguait beaucoup et que ses jambes étaient toujours enflées, et dans une lettre à André Jules François de Martineng (1776-1860), alors préfet maritime du 1<sup>er</sup> arrondissement

à Cherbourg, il explique qu'il a pris l'habitude d'aller aux bains de mer dont il vante les bienfaits. Ces bains de mer, le maréchal de Grouchy les prend à Port-en-Bessin où il loue vraisemblablement quelques chambres ou une petite maison de pêcheur : le nom de Grouchy n'apparaît pas dans les matrices cadastrales des propriétaires de Port à cette époque, mais un courrier n'aurait pas porté la mention « chez Mr le Maréchal de Grouchy » s'il avait logé à l'hôtel cet été-là ; l'endroit n'est cependant pas assez vaste pour loger des visiteurs puisque Noémi, sa fille, précise « Dans peu de temps nous verrons ma tante Aglaé et St Maur<sup>2</sup> ... Nous sommes occupés à lui chercher un logement. »



Signature du maréchal de Grouchy



Lettre d'un ami de St Maur-François, probablement le capitaine de corvette Jean de Sallenave le 3 septembre 1842

Fragile : elle souffre de poussées de fièvre inexpliquées et de douleurs dans la poitrine et aux jambes qui l'empêchent de marcher : « ... depuis que nous sommes revenus ici (Port-en-Bessin)<sup>3</sup>, j'ai une douleur de hanche qui m'empêche de marcher. » (Lettre de Noémi à St Maur)

Noémi est suivie alors par le Dr Gabriel Andral : le Maréchal précise dans une lettre du 4 août écrite aussi à Port « ...

<sup>1</sup> Emmanuel de Grouchy, marquis de Grouchy, né le 23 octobre 1766 à Paris et mort le 29 mai 1847 à Saint-Étienne, est un général français de la Révolution et de l'Empire, maréchal d'Empire, comte de l'Empire, grand aigle de la Légion d'honneur, pair de France.

<sup>2</sup> Il s'agit d'Eustache St Maur-François (1825-1901), fils d'Aglaé Hua, belle-sœur du maréchal.

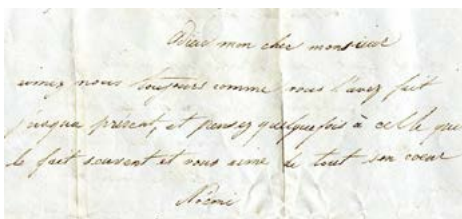
<sup>3</sup> Les Grouchy font des allers-retours entre leur domaine de La Ferrière-Duval à une soixantaine de kms près des monts d'Auray, et Port-en-Bessin.



Noémi de Grouchy - Tableau de Michel de Cacqueray

*pour me conformer à l'ordonnance de M. Andral je lui ai mis des sangsues. J'espère qu'elles lui feront du bien et que son cœur s'en trouvera mieux ».*

Le Dr Gabriel Andral (1797-1876) était un médecin spécialisé dans l'étude du sang persuadé de l'efficacité de l'utilisation de sangsues pour aider à la guérison. Mais rien n'y fait, Noémi meurt l'année suivante. Le Maréchal la suivra quatre ans plus tard. Elle repose avec ses parents au cimetière du Père Lachaise à Paris.

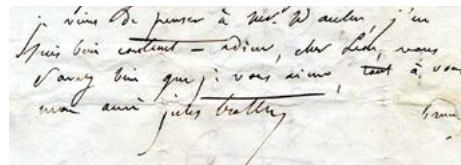


Extrait de la lettre de Noémi

### Jules Stanislas Trolley de Roques (1808-1879) en séjour incognito à Port :

Le Maréchal de Grouchy ne se cachait pas. Peu lui importait qu'on sache qui il était. Il était âgé et malade et il aimait la mer : il était serein à Port-en-Bessin. Il en allait tout autrement de Jules Trolley qui se cache pour qu'on ne le reconnaisse pas : « *Je prends les bains de mer, je suis à Port depuis le 29 juin, j'y suis connu sous le nom de Duperron (nom que mon père a porté autrefois) pour y vivre totalement ignoré et isolé ; j'y suis méconnaissable, bruni,*

*hâlé par le soleil, les cheveux courts et une barbe qui me couvre toute la figure puis un accoutrement composé d'une blouse bleue, d'un chapeau rond énorme et le reste à l'avenant. Si vous aviez à m'écrire adressez-moi vos lettres à Montreuil-Lamotte près Trun (Orne) comme par le passé, de Montreuil on me les adressera sous enveloppe, c'est afin d'éviter toutes les suppositions d'Alençon à cause du timbre sur les lettres (les facteurs des postes et les aubergistes sont bavards, en diable). »*



Extrait de la lettre de Jules Trolley de Roques

Alors, pourquoi tant de précautions, pourquoi cet « accoutrement » pour passer inaperçu ? C'était la question à laquelle il fallait trouver réponse. Une véritable enquête pour percer le mystère de ce camouflage et comprendre quelle était l'identité de cet homme qui se cachait pour prendre les eaux à Port et qui signait simplement « Jules Trolley » une longue lettre adressée à Léon de la Sicotière à Alençon<sup>4</sup>. Mais il a eu beau se cacher en 1842, nous l'avons démasqué aujourd'hui : merci aux Archives départementales qui mettent en ligne les documents numérisés et à Internet. Il suffisait juste alors de savoir chercher !<sup>5</sup>

Si Jules Stanislas Trolley de Roques se cache alors, c'est qu'il est un homme connu dans l'Orne, et surtout un homme qui a de lourdes responsabilités puisqu'il est juge au Tribunal d'Alençon et qui dit « juge » pense de facto « capacité de jugement » : or, Jules Trolley est malade et ne parvient plus à fixer son attention.

*« Ne dites à personne à Alençon que je suis aux bains de mer. Ma santé, mon cher ami, a éprouvé une rechute au commencement de juin et en ce moment je fais des efforts inouïs pour*

*m'en relever ; je faisais une lieue et demie avant juin, depuis je ne fais plus qu'une demi-lieue ; je ne puis attribuer cette rechute à aucune cause. Je souffre bien, songez que ma pensée ne peut pas se fixer un instant sur la moindre chose sans éprouver, des spasmes, des étourdissements, il faut que mes yeux errent sans cesse à l'horizon sans fixer aucun point, ou bien il faut que je batte la terre de mon bâton, ou que j'agite un pied, ou que je bûche des petits bois avec mon canif. »*

Il n'est pas difficile d'imaginer alors les difficultés du pauvre Trolley pour suivre un procès : sa position de juge explique donc les précautions qu'il prend pour cacher sa maladie.

Mais le séjour à Port va être bénéfique. Les bienfaits de l'eau de mer ont été plus performants sur la santé de Trolley que sur celle du Maréchal de Grouchy et de sa fille, puisque Jules Trolley de Roques va pouvoir continuer une brillante carrière, étant nommé en 1871 Conseiller à la Cour d'appel de Caen, avant d'être admis à la retraite avec pension civile de l'État en 1877 et mourir deux ans plus tard, soit 35 ans après sa cure à Port.

Ces lettres nous permettent d'illustrer le fonctionnement de la poste dans les campagnes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ce que l'on nomme tout logiquement : la poste rurale. C'est ce que nous verrons dans le prochain numéro du Pilote au mois de juin. En attendant, comme les lettres écrites de Port-en-Bessin par le Maréchal de Grouchy et Jules Trolley de Roques sont très intéressantes d'un point de vue humain et historique, vous pourrez en retrouver l'intégralité sur chacun de nos sites : [dominique1012.unblog.fr](http://dominique1012.unblog.fr) et [anystoire.blogspot.fr](http://anystoire.blogspot.fr). ( à suivre)

Any Allard et Dominique Poisson

Sources :

Le cercle de Recherches Généalogiques du Perche-Gouët (C.R.G.P.G.)

État-civil des Archives de l'Orne, du Calvados et de la Seine-Maritime

© coll. D. Poisson

<sup>4</sup> Léon de la Sicotière (1812-1895) avocat au barreau d'Alençon député puis sénateur de la 3<sup>e</sup> République.

<sup>5</sup> Merci aussi à mon complice, Christophe Canivet.

m e i l l e u r s  
v e u x



A Voté

